



## **Déclaration SNES-FSU au groupe de travail concernant les barèmes du mouvement inter académique des C.P.E. du 28 janvier 2015.**

Nous allons examiner la situation de 90 demandeurs de mutations à l'inter, nombre en forte augmentation en raison de la présence simultanée de deux vagues de stagiaires, ceux du concours exceptionnel à temps complet et ceux de la formule « renouvelée » théoriquement à mi-temps, sauf cas particuliers.

Le SNES-FSU rappelle son opposition au mouvement déconcentré actuel, qui oblige à demander à l'aveugle une académie, sans connaître au préalable les postes qui pourraient être vacants, ni même les modalités du mouvement intra académique. Nous revendiquons le retour à un mouvement national permettant de postuler sur un poste précis ou une commune n'importe où en France. Seul une procédure de cette nature permettra de fluidifier le mouvement en augmentant le nombre de demandeurs de mutations et le taux de satisfaction au sein de la catégorie.

Nous avons également des critiques à formuler concernant le barème inter académique : en cherchant à rattraper les dégâts provoqués par le mouvement déconcentré, le ministère a mis en place un barème trop déséquilibré en faveur des situations familiales, sans que cela ne puisse résoudre les cas les plus graves, mais en annihilant les espoirs de muter de ceux qui n'en bénéficient pas et qui se contentent de 10 points par an.

Concernant la situation de l'académie de Lille, nous remercions les services du DPE pour nous avoir fourni les documents dans les temps.

Préalablement à l'ouverture des travaux, nous avons quelques remarques ou questions à formuler :

- Pourrions-nous savoir comment seront choisis les futurs berceaux des C.P.E. stagiaires ? Seront-ils bloqués avant le mouvement et sur quels critères ?  
Nous continuons à revendiquer l'affectation des stagiaires en surnombre, ce qui permettrait d'assurer un meilleur accompagnement des stagiaires tout en satisfaisant les besoins des services de vie scolaire.
- Dans le cas d'un poste bloqué fortement sollicité au mouvement, est-il possible de remplacer ce berceau par un poste qui se libère en cours de mouvement comme cela se fait pour d'autres catégories ?

**Les Commissaires Paritaires C.P.E. du SNES-FSU de Lille.**

*Youcef NAOUA – Lycée Van Der Meersch – Roubaix - 59,  
Cédric HOUACINE – Lycée Polyvalent Eugène Thomas – Le Quesnoy - 59,  
Ludivine DEBACQ – Collège Jean Mermoz – Faches-Thumesnil – 59,  
Benjamin LEOPOLDI – Lycée professionnel Sévigné – Tourcoing – 59,  
Magali COMMES – Collège Roger Salengro – Saint Pol sur Ternoise – 62,  
Florian BROUT – Collège Jacques Brel – Fruges – 62,  
Maeva BISMUTH – Collège Martin Luther King – Calais – 62,  
Romain POIRET – Lycée Albert Chatelet – Saint Pol sur Ternoise – 62.*